



Les mois de cautions pour une location

Par **sissipiou**, le **12/01/2008 à 13:40**

bonjour, rnSuite à un déménagement je souhaite reprendre un logement, est ce que la loi annoncée par M. SARKOZY demandant un seul mois de caution à verser au propriétaire est applicable à ce jour ? Merci.

Par **freesonnerie**, le **12/01/2008 à 14:03**

Bonjour.rnrnTravaillant dans une agence immobilière, je n'ai eu aucun formulaire me précisant que cette loi est passée. La tendance est même au fait qu'elle ne passe jamais...rnrnCordialement.

Par **Jurigaby**, le **12/01/2008 à 14:58**

Bonjour.rnrnLe projet de Loi n'a même pas été présenté à ma connaissance.